

« Restons entre nous : pas d'éthique ni d'anticorruption à Ecouen »

Saison 3 brouillon de discours retrouvé par hasard n°22

Mes Chères Militantes,
Mes Chers Militants,

Nous sommes peu nombreux, la visioconférence a l'air de bien marcher et le site n'en conservera aucune trace. Alors, à vous, mais à vous seuls, je vais vous dire toute la vérité et rien que la vérité.

Je vous préviens : il n'y aura aucune trace de mon allocution et quiconque tentera d'en faire citation sera accusé de diffamation sur le champ. Notre avocat est déjà payé d'avance pour le faire auprès de la 17ème chambre correctionnelle du tribunal pénal de Paris. En effet, à Pontoise, les petits journaux locaux pourraient être tentés de couvrir ou même d'enquêter.

Nous avons enfin augmenté de quinze pour cent nos indemnités payées avec l'argent public au motif que nous avons encore moins à faire en n'étant plus chef-lieu de canton. Nous avons hésité quand nos premiers votes pour nous augmenter ont été retoqués par le Préfet, mais je remercie notre Directeur Général des Services et notre bon avocat qui nous ont trouvé le bon filon (avec un seul I) : accepter de publier ce que chacun-e de nous gagne mais sans faire référence ni à ses gains précédents ni à la réalité de son travail. Et puis ce sera un tout petit tableau perdu dans un grand compte rendu que personne ne lira : aucun risque qu'on nous demande pourquoi on gagne plus pour en faire moins, ni pourquoi nous nous augmentons au moment où tout devient plus difficile pour tout le monde.

Ce n'est donc pas le moment de nous laisser intimider par la proposition de notre principal opposant d'adopter les 30 propositions de l'association Anticor pour des communes plus éthiques.

D'abord le petit con d'écologiste activiste qui nous poursuit de ses demandes de respecter les lois et les règlements, mais aussi de ses sarcasmes, est adhérent d'Anticor.

Ensuite ce n'est plus possible maintenant que nous avons déjà enfreint plusieurs principes éthiques. Il en a beaucoup, mais je vous cite quelques exemples que vous connaissez déjà.

- Mettre en ligne les frais d'avocat engagés et les jugements rendus : et puis quoi, encore ! Si les habitants voient qu'on prend leurs impôts pour les intimider ou même les attaquer, ils ne voteront plus les yeux fermés pour nous !
- Suivre sans délai les avis de la Commission d'accès aux documents administratifs : pour l'instant on résiste bien, on lâche un peu, mais jamais tout.
- Mettre en place des mécanismes de détection des conflits d'intérêt afin d'indiquer, avant chaque séance plénière, les élu-e-s qui doivent se déporter. Imaginez un peu ce qui se serait passé pour les terrains de l'ancien maire ou bien pour les travaux importants qui ont bénéficié directement ou indirectement à des membres de notre majorité...

Mes Chères Militantes,
Mes Chers Militants,

Oui, je tique sur l'éthique et je vous encourage à faire bloc si vous ne voulez pas en arriver à rendre compte de la réalité de votre travail et à réduire vos indemnités.

D'autres exemples à notre prochaine réunion. Je vous citerai des exemples que vous ne pouvez pas connaître puisque nous vous les cachons.

Mais pas tout ! Quand même ...